



**MISE A DISPOSITION DU QUATRIEME AMENDEMENT
AU DOCUMENT D'ENREGISTREMENT UNIVERSEL DU 13 MARS 2023
DÉPOSÉ AUPRÈS DE L'AMF LE 26 OCTOBRE 2023**

BNP Paribas informe le public qu'un amendement au Document d'Enregistrement Universel du 13 mars 2023 et un amendement à la version anglaise du Document d'Enregistrement Universel du 24 mars 2023 ont été déposés auprès de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) le 26 octobre 2023.

La version française de cet amendement est répertoriée sous le n° D.23-0087-A04.

La version anglaise de cet amendement est répertoriée sous le n° D.23-0143-A04.

Ces documents en version française et en versions anglaise peuvent être consultés sur le site internet de BNP Paribas et sur le site internet de l'AMF.

Site BNP Paribas: <https://invest.bnpparibas/recherche/rapports/documents/rapports-financiers-et-sociaux>